



U.C.S.A. cgt

Puissante mobilisation à France télévisions

Puissante mobilisation ce 29 mars 2012 à l'appel de la CGT.

Le premier syndicat de l'entreprise appelait à l'action aujourd'hui contre les conditions de négociation du nouvel accord collectif et le passage en force sur les conditions de travail.

La CGT refuse de voir revus à la baisse les acquis en matière de temps de travail (extension du forfait-jour, remise en cause des RTT, réduction des jours de fractionnement, etc.)

Elle refuse la multiplication des polyvalences au détriment de l'emploi et de la qualité des émissions.

Elle dénonce la suppression de 500 postes promis par le PDG Pflimlin à la tutelle d'ici 2015.

La grève a fortement perturbé la plupart des éditions en région, dans les outremer et à Paris, tant en télévision qu'en radio.

Les éditions du journal sont soit supprimées soit diffusées en mode dégradé. D'ores et déjà, pas de JT à Wallis, Mayotte, en Guyane, à La Réunion, à Nantes, Rennes, Caen, Rouen, Vanves, Reims, Nancy, Lyon, Clermont Ferrand, Grenoble, Marseille, Bordeaux, Limoges, Montpellier, Nice, etc. La plupart des éditions locales sont annulées.

En production, tous les tournages sont arrêtés, tant en vidéo mobile (Lyon, Marseille) qu'en fiction et pour les équipes légères.

L'inquiétude est particulièrement grande dans le secteur de la production en raison de la dégradation de la situation et de l'absence de perspectives depuis l'arrivée de Rémy Pflimlin à la tête de France télévisions.

Conséquences, la retransmission du Championnat du monde de patinage artistique à Nice est annulée sur France 3, seul est assuré le signal international.

Le JT de 13H de France 2 a été réalisé en régie finale, celui de France 3 sans habillage, journal réduit à RFO Malakoff et les perturbations seront visibles tout au long de la journée en dépit des manipulations de la direction pour tenter d'occulter les effets de la grève.

La direction de France télévisions est désormais dans l'obligation de rouvrir les négociations sur l'ensemble des points du préavis de grève. A défaut, la mobilisation pourrait rebondir et se durcir dans les semaines qui viennent.

Paris, le 29 mars 2012 à 14H